DU FINISTERE
du Finistère

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter conduisant à un agrandissement excessif suspendues dans le cadre des dispositions de la Loi 2021-1756 du 23/12/2021 portant mesures d'urgence pour réguler l'accès au foncier

Conformément aux articles R331-4 et D331-4-1 du code rural et de la pêche maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère publie les demandes d'autorisations d'exploiter enregistrées ci-dessous :

Références cadastrales	parcelle	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N°Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
PLOMEUR	ZI149 pour partie	2,6100 ha	JAOUEN/GABY 29120 PONT L'ABBE	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	C29221304	16/03/23	16/02/24
PLOMEUR	ZL407 pour partie – ZL409 pour partie – ZL68 pour partie	2.5100 ha	RIOU/GUY 29120 COMBRIT - RIOU/DANIEL 34000 MONTPELLIER	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	C29221304	16/03/23	16/02/24
PLONEOUR-LANVERN	YD31 pour partie	1,2700 ha	DANIEL/PHILIBERT PIERRE MARIE 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	C29221304	16/03/23	16/02/24
PLONEOUR-LANVERN	ZX148 pour partie	1,1900 ha	CARVAL/MICHEL PIERRE MARIE 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	C29221304	16/03/23	16/02/24
TREMEOC	ZD184J - ZD184K	3,2780 ha	SPIRA/STEPHANE 29120 TREMEOC	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	EARL DE VILLOURY GLAZ 29720 PLONEOUR LANVERN	C29221304	16/03/23	16/02/24

Les personnes intéressées ont :
- jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, dans ce cas elle sera examinée comme concurrente;
- en cas de dépôt après la date limite indiquée au tableau, elle sera examinée comme une demande successive

Demande à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère